



Or la campagne vaccinale devant se prolonger, avec désormais un rappel pour les personnes atteintes de comorbidités ou âgées de plus de soixante-cinq ans, qui s'étendra début décembre aux plus de cinquante ans, la Communauté de Communes a dû trouver d'autres locaux pour accueillir l'espace vaccinal. Joseph Hughes, Directeur Général des Services de la CdC Oléronaise explique cette nécessité : « Il nous fallait trouver un autre lieu, le complexe sportif a rouvert, les activités sportives et associatives ont repris et il n'était plus possible d'occuper le hall d'entrée du complexe. D'autant que le centre sportif saint-pierrais est centre de préparation

pour les jeux Olympiques de 2024 dans six disciplines, des délégations pourront ainsi très prochainement venir profiter des équipements. Il n'était plus possible de maintenir le centre de vaccination à cet endroit ».

Des frais de fonctionnement partagés

Mais trouver un lieu adapté ne fut pas chose facile et aucun bâtiment public ne pouvant répondre aux exigences, la CdC s'est tournée vers un lieu privé, le centre de vacances de la Douelle, fermé pendant la saison hivernale. Les frais inhérents à la location et au fonctionnement du centre sont

en grande partie pris en charge par l'ARS et la CPAM, des aides cependant plafonnées, contraignant la CdC à apporter un complément de financement. Ainsi, la location des locaux s'élève à trois mille euros mensuels, pris en charge par l'ARS, auxquels il faut ajouter l'eau et l'électricité ainsi que le petit matériel, financé par la collectivité oléronaise.

Si quelques primo vaccinés se rendent d'ores et déjà dans le centre de la Douelle, qui a ouvert ses portes le 9 novembre, la patientèle est surtout composée de personnes venant pour leur dose de rappel. Le fonctionnement du centre est donc revu à la

baisse avec trois jours d'ouverture par semaine, cinq cent injections hebdomadaires, un seul agent d'accueil et trois infirmières accompagnées d'un médecin. Les rendez-vous peuvent se prendre via Doctolib ou sur la ligne fixe du centre de vaccination. ▀

» Stéphanie Gollard

Centre de vaccination

Centre de vacances de la Douelle
La vieille perrotine, 160 route des Allards à Saint-Pierre-d'Oléron
Prise de rendez-vous : doctolib.fr
ou 09 70 77 54 43 – Ouvert les mardis, mercredis et jeudis

ENVIRONNEMENT

Protéger l'ensemble du littoral Dolusien

L'Association Protégeons la Rémigeasse a voté l'élargissement de son champ d'action lors de son Assemblée générale du 4 novembre. Elle évolue ainsi en APLD, association de protection de l'ensemble du littoral Dolusien. Les membres de l'association se sont également prononcés pour apporter leur soutien au collectif NEMO qui œuvre contre le projet de parc éolien en zone protégée.



L'emplacement du poste de secours est décrit

Depuis sa création en 2014, l'association est très active sur toutes les questions liées au littoral, son évolution était donc prévisible et s'inscrit dans la continuité de ses actions.

Signe que cette association compte dans la paysage local, de nombreux élus assistent traditionnellement aux AG, cette année ne fait pas exception, avec la présence de Michel Parent, président de la Communauté de Communes, de Christophe Sueur, conseiller départemental et de Thibault Brechkoff, maire de Dolus. Et alors que le climat de ces AG était tendu et emprunt de défiance, sous la mandature de l'ex maire Grégory Gendre, cette réunion fut placée sous le signe de la discussion et de l'écoute. Un fait remarqué et salué par Emmanuel Rudelle, ancien président de l'association, ravi et qui a ainsi déclaré : « Cela fait des années que j'espère entendre ce discours ».

Après un bilan de l'année écoulée, avec des tempêtes hivernales peu violentes qui ont occasionné moins de dégâts que les années précédentes, Alain Kermarrec, actuel président de l'association, a rappelé le rôle de fusible que tient

l'espace dunaire et la nécessité de le protéger. Les travaux effectués par la commune, avec la réfection de la cale du club de voile et le retrait d'une partie des bigs bags, installés par la précédente municipalité et qui occasionnaient une pollution marine du fait de leur délitement, puis ceux menés par la CdC, avec le rechargement du fond de baie de la Perroche en sable, ainsi que par l'Office National des Forêts avec la pose de clôtures empêchant le piétinement de la dune, ont pleinement satisfait l'association.

Quel emplacement pour le poste de secours ?

En revanche, le sujet de l'emplacement du poste de secours des surveillants de plage, qui est depuis deux ans aux Tamaris, a fait l'objet de longues discussions, et n'a pas trouvé de solution satisfaisante pour les membres de l'APLR. « Nous ne comprenons pas pourquoi ce poste est installé à cet endroit, alors que les estivants se baignent sur la plage d'à côté, il n'y a en effet pas d'eau à marée basse aux Tamaris ». C'est Thibault Brechkoff, maire de la commune, qui a tenté d'expliquer les raisons de ce choix :

« Ce n'est pas la municipalité qui a décidé de cela, et je suis d'accord avec vous, ce n'est pas un emplacement idéal. Mais le SDIS, qui a la responsabilité des surveillants de baignade, ne veut pas prendre la responsabilité de remettre le poste de secours sur la plage voisine de la Rémigeasse car à partir de 70 de coefficient, il n'y a plus de plage et cela est très dangereux. Nous n'avons pas le choix, c'est ça ou rien et je préfère que nous ayons encore une plage surveillée plutôt qu'aucune ».

Identifier les points de fragilité

Michel Parent a expliqué à l'assemblée le projet de gestion globale du littoral, une politique engagée par la CdC depuis qu'il en a pris la tête. « Il y a vingt ans le Département

consacrait un million d'euros sur l'ensemble de la Charente-Maritime pour la protection du littoral, et l'Etat engageait un million pour l'ensemble du littoral français ! Depuis Xynthia les choses ont changé, ainsi dix millions ont été engagés pour protéger Boyardville, trois pour Saint-Trojan-les-Bains, et on attend encore les travaux du Château d'Oléron. Ces questions prennent du temps avec de longues procédures. De notre côté nous avons engagé une réflexion globale sur nos cent kilomètres de littoral car chaque secteur est particulier et les actions à y mener sont différentes. Il faut étudier tous les points de fragilité immédiate et ceux qui peuvent attendre, cela demande une expertise et des études ainsi que des moyens financiers importants. Le Département, l'Etat et même l'Europe y contribueront », a-t-il précisé.

Un discours soutenu par Sébastien Filatreau, agent chargé du littoral à la CdC, invité à s'exprimer lors de l'AG : « Il est important de mener des études poussées avant d'agir précipitamment, sachant que les expertises prennent du temps. Ainsi cela fait un an que l'on travaille sur le secteur de la Rémigeasse où il faudra investir cinq cent mille euros ».

» Stéphanie Gollard

TRAITEMENT INSECTES, CHAMPIGNONS & HUMIDITÉ

l'expert du BOIS

EXPERT EN ENTOMOLOGIE, MYCOLOGIE ET HUMIDITÉ

DIPLÔMÉ EN TANT QUE

EXPERT JUDICIAIRE
à l'Institut de l'Expertise de Paris n° 3458

L'EXPERT DU BOIS
à Rivedoux Plage

06 95 27 12 92

à L'Houmeau

05 46 66 38 25

expertisedubois@gmail.com
www.expert-du-bois-17.fr